



## Probleme de service après vente

Par **Ebrard**, le **03/11/2010** à **09:43**

Bonjour,

j'ai acheter un sèche linge en janvier 2010, il est garantie 2 ans. Il est en panne depuis fin aout 2010 . Après une longue attente on me dit qu'il n'est pas réparable le réparateur a changer plusieurs fois la même pièce et elle recasse en plus il faut en changer d'autre . Le magasin ou je l'ai acheter me dit que peut être se sera ou un échange standard ou un remboursement . Je voudrais savoir si je peu exiger le remboursement car cela dure depuis trop longtemps et il faut encore attendre.